

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	59 (1971)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Allô la ville, ici la campagne : la femme dans la communauté rurale
<b>Autor:</b>	Bastardot, Y.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-272830">https://doi.org/10.5169/seals-272830</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ALLO LA VILLE,  
ICI LA CAMPAGNE



# LA FEMME DANS LA COMMUNAUTÉ RURALE

Si, au cours des années trente, vous aviez demandé à un paysan de définir le rôle de la femme dans la communauté rurale, il vous aurait regardé, interloqué, aussi surpris que s'il avait eu à s'exprimer sur le cycle des saisons ou la germination du blé, autant de choses immuables et éternelles sur lesquelles on ne s'interroge pas.

Car dans cette société d'alors, constituée par des familles de type patriarcal, la femme vivait selon les préceptes de saint Paul, soumise à son mari et consacrée aux siens. Et personne ne lui aurait imaginé une autre destinée.

C'est à n'en pas douter ce que vous aurait dit votre interlocuteur qui aurait tout au plus admis qu'en de très rares occasions — généralement lorsque l'homme ne peut se substituer à la femme — la communauté faisait appel à elle pour quelques fonctions mineures : c'était par exemple le rôle de « dame de couture » dont les doigts agiles et bénévoles venaient doubler ceux de la maîtresse d'ouvrage, de monitrice d'école du dimanche ou de titulaire de l'harmonium dans les paroisses dont le chantre avait déclaré pour mieux servir.

L'une d'elles, mandatée par une organisation féminine dans un groupe d'études foncières me disait : « Voyez-vous, on aboutit d'avance l'homme qui ignore certaines choses, qui se retranche dans un mutisme absolu ou qui émet quelques inexactitudes. Mais à la femme, on ne pardonnera rien. Elle devrait tout comprendre, tout savoir, avoir réponse à tout. Aussi, ajoute-t-elle, pendant nos séances de travail, je vis le style à la main. Je note inlassablement les mots qui m'échappent, les termes inconnus. De retour à la ferme, mon mari et moi picchons dans le dictionnaire, cherchant à mieux comprendre pour mieux servir. »

## La boursière communale

Il faut être championne de l'organisation et virtuose de planification ménagère pour être à la fois paysanne, mère de famille nombreuse et responsable d'une fonction publique. Ce cumul n'a pas empêché une boursière communale de nous consacrer quelques instants pour nous faire part de ses expériences.

« Il y a huit ans, nous dit-elle, le poste de boursier communal de mon village était à repourvoir. Comme personne ne semblait s'y intéresser, j'ai posé ma candidature. C'était à la fois une sorte de défi que je lancerai à mon mari qui ne m'imaginait pas capable de tenir une comptabilité et un moyen de me sortir de mes préoccupations ménagères. Comment mon mari a réagi ? Favorablement. Mais en me laissant entendre qu'il ne me faisait confiance que sur moi-même. Comme j'étais seule sur les rangs, ma candidature n'a suscité aucune passion parmi mes concitoyens. »

Avant mon mariage, j'étais dans l'enseignement. A part le sens psychologique que développe cette profession, je ne me sentais nullement

préparée à ma nouvelle activité. Tout était à apprendre. Dès que j'ai été nommée, j'ai suivi un cours spécialisé pour boursiers.

Il est difficile de dire avec précision combien de temps je consacre à ce travail annexe. La tenue des comptes communaux — même ceux d'une petite commune de 149 habitants — exige un travail constant et minutieux. Si certaines périodes de l'année sont calmes, d'autres par contre sont très chargées. Les derniers jours de décembre m'apportent un travail considérable avec le bouclage des comptes. Comme il me faut une tranquillité absolue (je n'ai pas de machine à calculer) je travaille le soir lorsque les enfants sont couchés. Pour une mère de famille, ce travail offre le grand avantage de pouvoir être fait chez soi, sans nécessiter de fréquentes sorties. Trois fois par an seulement, pour l'établissement du budget, le bouclage des comptes et le règlement des comptes inter-communaux, je prends part aux séances de la municipalité. Ce travail m'apporte davantage sur le plan social qu'intellectuellement. Je suis vivement intéressée par tous les problèmes qui se posent à une petite commune. Et comme je vous l'ai dit, cette activité représente un heureux dérivatif à mon travail de mère de famille. »

Elever sept enfants, diriger un ménage agricole et accepter une charge publique avec toutes les responsabilités qu'elle comporte, vous avouerez avec moi que c'est prendre très sportivement part à la vie du pays.

## La greffière municipale

Depuis six ans, Mme M. est greffière d'une commune rurale essentiellement agricole : 79 ménages et un total de 257 habitants.

Mariée et mère d'un grand fils, elle accepta cette fonction afin d'élargir son horizon. Sans formation particulière, elle suivit au moment de sa nomination un cours de dactylographie et s'initia aux nombreuses tâches qui l'attendaient.

« Mon travail consiste, nous dit-elle, à tenir les procès-verbaux des séances de municipalité et d'assurer la correspondance courante. Activité quasi quotidienne, j'y consacre près de deux heures par jour.

D'autres tâches à effectuer avec précision et ponctualité m'attendent dans la tenue de divers registres : registre civique que les mouvements de population modifient sans cesse, rôle des contribuables à confronter périodiquement avec celui de la commission d'impôts. L'établissement des actes d'origine est aussi de mon ressort.

J'ai dû me mettre au courant de toute la procédure à suivre lors d'une mise à l'enquête de construction sur le territoire communal et me préoccupe des problèmes de l'assurance-incendie.

Le dernier recensement dont j'étais la seule responsable pour le territoire communal m'a donné un énorme travail.

Tous les quatre ans, le Département organise à l'intention des secrétaires municipaux des cours de recyclages donnés par des juristes, des agents d'affaires, etc. Ils nous mettent en face des problèmes parfois complexes que nous avons à résoudre et nous tiennent au courant des modifications.

Pour ma part, je souhaiterais des cours moins académiques, touchant à l'aspect pratique de notre travail, comme par exemple le classement et le tri de la papeterie administrative de plus en plus dense. »

Y. Bastardot.

## Mère Royaume et féminisme

Sous la signature de Louis-Elie Millenet dans le « Journal de Genève » du 11 décembre 1970, nous avons lu les lignes ci-dessous.

« Au risque certain de « caboler » quelque peu le récit solidement ancré depuis de nombreuses générations, récit mettant à l'honneur une marmite de fer ; alors qu'en réalité il s'agit d'une soupière en étain. »

Or, à l'époque de l'Escalade, c'était la coutume les jours de fete dans cet atelier de suspendre le « dur travail durant quelques instants au coup de minut, pour manger la soupe au riz, offerte généreusement par le patron à son personnel. »

Dame Royaume venait de servir la table quand un bruit insolite, venant de la rue, troubla les convives. La vaillante femme ouvrit la fenêtre, vit passer un homme d'arme, et ceci rejoignit la tradition, « sans attendre plus tard, coiffa ce Savoyard ». »

« A ce propos, il n'est pas certain que ce soudard fut un Savoyard et ici, il est bon de rappeler que Charles-Emmanuel avait à sa solde un nombre considérable de mercenaires étrangers. »

Cet acte courageux ne resta pas sans une juste récompense : les autorités demandèrent alors à Dame Royaume ce qui lui ferait plaisir pour marquer son geste mémorable. Mais ce n'est pas un cadeau qu'elle demanda bien plutôt une prière originale, désintéressée que voici : le couple Royaume étaient paroissiens de l'église de Saint-Gervais, de fidèles pratiquants, quoiqu'il failt au moment de la communion, celle-ci fut servie aux hommes tout d'abord, puis seulement après aux femmes. »

Dame Royaume demanda alors comme unique récompense pour son geste méritoire, l'égalité des sexes en cette importante circonstance. »

Dès lors, et pour toujours, la paroisse de Saint-Gervais fut celle où l'on servait la sainte Cène simultanément aux deux sexes !

Déjà du féminisme !

## La confectionneuse de lingerie de messieurs

Elle confectionne des chemises de jour et de nuit, ainsi que des pyjamas pour messieurs, en majeure partie en tissu.

### APTITUDES REQUISSES

Bonne vue, habileté manuelle, tempérament calme, bonne représentation spatiale, sens des formes et des couleurs, imagination, goût pour la mode, propreté et force manuelle. Contre-indication : transpiration des mains.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. — Avoir terminé sa scolarité.

Age minimum d'entrée en apprentissage. — 16 ans.

Durée de l'apprentissage. — Une année et demie.

### PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

**Première année.** — Initiation au maniement, à l'emploi et à l'entretien des outils, des instruments, des machines à coudre et des machines spéciales par collaboration de l'apprentie aux divers travaux. Exercices de couture à la machine. Exécution de travaux de détail sur pièces de lingerie, soit à la main : pose de boutons, confection de brides et de boutonnieres ; soit à la machine : coutures, exécution d'ourlets, de pattes de manches, d'empilements, pose des coins et de parements. Pose de poches, de plastrons, de marches et de manchettes. Exécution et pose de biais et de cols. Confection de chemises de jour entières, simples. Contrôle des mesures des pièces de linge pour la détermination de la taille.

**Dernier semestre.** — Confection de cols. Confection de modèles compliqués tels que chemises de nuit à passepoil, chemises de jour à plastron, pyjamas. Collaboration dans l'atelier de coupe et dans celui de repassage, pour initiation aux principes fondamentaux de la coupe et du repassage d'après commande.

**Connaissances professionnelles.** — Dénomination, propriétés, signes distinctifs et emploi des étoffes et fournitures les plus communément utilisées. Utilisation et entretien des machines et des instruments. Les diverses manières de coudre, les méthodes et techniques de travail. La prévention des accidents et des maladies inhérents à l'exercice de la profession.

**Certificat de capacité.** — La candidate qui a subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage reçoit le certificat fédéral de capacité attestant que sa titulaire est une confectionneuse qualifiée de lingerie de messieurs.

### L'OFFRE ET LA DEMANDE

**La demande.** — Grande en particulier en Suisse alémanique (et presque exclusivement).

**Perspectives d'avenir.** — La confectionneuse de lingerie de messieurs qualifiée et douée peut obtenir de l'avancement en devenant contremaîtresse, coupeuse, directrice adjointe, voire directrice d'atelier ou de grande maison. Elle aura des débouchés en Suisse alémanique. Cependant, si elle désire s'établir en Suisse romande, elle sera la bienvenue parmi la foule de nos jeunes mariées qui ne savent pas coudre et cherchent en vain des couturières capables de transformer des chemises d'hommes, de remplacer des cols usés ou de raccourcir des manches.

**Syndicat défendant la profession.** — La F.C.T.A.

**L'offre.** — Un métier sympathique pour la femme qui aime le beau linge et a le sens et le goût de la mode et de l'élegance masculine.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

**Horaire.** — Dépend des ateliers. En général, 45 heures par semaine.

**Congés.** — Trois semaines par an.

**Salaires.** — Extrêmement variables, car ils dépendent non seulement des capacités de la confectionneuse, mais encore des maisons qui engagent. La base peut être de 800 francs environ, mais une directrice d'atelier touche autour de 2000 francs. La confectionneuse qui s'est établie à son compte, elle, fait ses prix et peut les monter selon la demande (qui peut être grande, surtout dans le secteur transformation).



pour vos livraisons à domicile

26.12.00 drugstore

pharmacie principale